INFO CADRES

Sommaire

Nantes épinglée sur M6……...….... 2
Point de repère : emploi instable…...…. 2
Bilan social : des signaux d'alarme…..… 2
Budget ville de Nantes……...….... 3
Métropolisation…… 3
Point de repère : réalités économiques.. 3
Fonctionnalité : fiche de poste……..... 4
Point de repère : permanence CGT….... 4
Quizz……..……... 4
Travailleur social : quel avenir ?..... 4

ÉDITORIAL

« Confiance et responsabilité, rigueur et convivialité, fluidité et agilité, anticipation, programmation et vision ». Voici les mots de notre Directeur Général des Services au dernier grand séminaire des grands directeurs (septembre 2015).

Encore une fois nos managers se bercent avec les mots qu'ils affectionnent tant. Des mots de « décideurs », des mots qui leur font tellement de bien.

La première innovation consistera à imaginer comment présenter à leurs collaborateurs tout ce qui va être formidable dans les mois et les années à venir. Et il en faudra de l'imagination !

Dans un contexte où le dialogue social est essentiellement unilatéral, du haut vers le bas, où chaque jour les efforts consentis par les agents ne sont pas valorisés, la CGT dit attention ! En effet, les mots ont un sens et il serait hasardeux que ce « jargon » ne s'incarne pas dans des décisions concrètes et pour une fois en direction de celles et ceux qui font vivre au quotidien le service public nantais.

En conséquence, nous n'allons pas manquer de glisser une première idée de «réforme » au D.G.S. Nous sommes à sa disposition pour que, en « confiance et responsabilité », avec « fluidité et agilité », les négociations sur la revalorisation du régime indemnitaire de grade des catégories A s'ouvrent enfin !

Syndicat CGT UFICT - Union Fédérale Interprofessionnelle des Ingénieurs, Cadres et Techniciens
syndicatville-ufict.cgt@mairie-nantes.fr / cgt-nantes.fr

Nantes, le 29 février 2016

PRÉCARITÉ : LA VILLE DE NANTES ÉPINGLÉE SUR M6

RDV lundi 7 mars à 17h00

La collectivité embauche en masse des agents précaires pour ensuite les "jeter", quelques mois ou quelques années après. Pour les collègues, voir partir des agents qu'ils ont formés et avec lesquels ils ont tissé des liens : **quel gâchis !**

Regardons maintenant les moyens et le temps mis en œuvre pour recruter ces agents précaires par les RH et les directions :

Combien cela coûte-t-il à la collectivité ? A quand des équipes volantes d'agents titulaires répondant à la hauteur des besoins ? A quand une gestion humaine des remplacements dans notre collectivité ?

La CGT dénonce cette situation.

Les journalistes de M6 CAPITAL sont venus dans nos locaux. Nous n'avons pas manqué cette occasion pour donner la parole à un agent précaire de la mairie de Nantes, employé comme auxiliaire de puériculture (magazine Capital du 07/02/2016).

En terme d'action, nous reprenons nos permanences du soir **devant les grilles** de la mairie de Nantes, rue de l'Hôtel de ville tous les 1er lundis du mois. Alors, venez nombreux au prochain RDV pour dénoncez la précarité à la Ville de Nantes. C'est **lundi 7 mars à partir de 17h00**.

POINT DE REPÈRE

Selon un rapport de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 2015, les salarié-es sont de moins en moins nombreux à occuper un emploi stable et à temps plein dans le monde. Trois sur quatre sont à temps partiel, sans contrat ou même sans rémunération. Et l'emploi salarié n'occupe que la moitié de l'emploi total. Cette proportion tombe même à deux sur dix en Asie du Sud ou en Afrique Subsaharienne. Dans les pays riches, la part des salarié-es baisse au profit des auto-entrepreneurs. Avec ce que nous prépare le gouvernement avec son projet de réforme du code du travail dite " loi EL KHOMRI ", la mobilisation prochaine de tous et toutes semble inéluctable. Pour l'heure, la CGT vous invite à lire puis **signer la pétition en ligne sur change.org**

BILAN SOCIAL 2014

Des signaux d'alarme !

Le 22 Septembre, lors de la présentation du bilan Social 2014 de la Ville de Nantes, la CGT est intervenue pour pointer les données chiffrées qui sont autant de signes d'une dégradation des conditions de travail et de la qualité des relations avec l'employeur :

- Baisse du nombre de cadres B depuis 2012 (51 postes en moins), à mettre en relation avec l'augmentation du taux d'encadrement par des agents de catégorie C, sans compensation salariale satisfaisante.
- Renforcement du nombre de mobilités contraintes par rapport aux mobilités choisies.
- Hausse constante du nombre d'agents temporaires.
- Augmentation du nombre de refus de DIF.
- Augmentation du nombre d'agressions d'agents.
- Doublement des contrôles des agents en arrêt maladie.
- Forte progression (+27,2% des effectifs) du nombre de stages qui, pour une large majorité, ne sont pas rémunérés, car d'une durée inférieure à 2 mois.

Il y a donc urgence à se mobiliser pour enrayer cette dégradation de nos conditions de travail et d'emploi !

BUDGET VILLE DE NANTES

L’éternelle variable d’ajustement…

A la mairie de Nantes, les finances de la collectivité sont "au beau fixe" [(1)]. Pour preuve, la dette publique rapportée à chaque habitant de Nantes a été divisée par 3 depuis 1995[(2)]. La CGT a indiqué que des leviers existent pour amortir de nouvelles baisses de dotation de l’État à venir.

Par exemple, il convient de moins recourir à l'autofinancement en ponctionnant notre budget de fonctionnement. En 2015, c'est 34,6 millions d'euros qui ont ainsi été basculés de notre budget fonctionnement vers le budget investissement par la municipalité[(3)].

Malgré une forte mobilisation et des revendications légitimes des agents (avancement de grade, régime indemnitaire…), la municipalité n’y a pas encore répondu favorablement au prétexte qu’il serait impossible de dégager 1 million d’€ sur le budget fonctionnement, ce qui est manifestement faux.

Ça suffit !

Chaque agent a le droit d'être rémunéré justement, de travailler dans de bonnes conditions, d'être doté des moyens nécessaires pour accomplir un service public de qualité ! La CGT combattra donc toute mesure d'austérité facteur de régression sociale.

(1) Rapport chambre régionale des comptes du 30/07/2014 + indicateurs communiqués le 6/10/2015 par la VdeN à la CGT
(2) Source : dépliant VdeN budget 2013
(3) Source : dépliant présentation budget 2015 VdeN

MÉTROPOLISATION

Que veut la CGT ville de Nantes ?

La CGT lutte pour que les agents concernés par les transferts, de la Mairie vers Nantes Métropole, voient leurs droits préservés. Elle déplore le manque d’écoute, avec les dégâts en termes de santé et de motivation que cela génère. La CGT dénonce aussi régulièrement les méthodes employées par la municipalité :

- Accompagnement individualisé au changement insuffisant
- Attribution partiale des postes
- Informations essentielles données à la dernière minute aux agents telles que : organigramme précis, fiches de poste, niveau de fonctionnalité…
- Pénalisation sur la carrière et la rémunération (ratios, NBI…)
- Couramment, il n’y a pas d'étape dans les changements. Leurs concomitances ont pour effet de déstabiliser les agents et les collectifs de travail qui subissent du jour au lendemain : changement de locaux, changement d'équipe, changement hiérarchique, changement de missions...
- La CGT désapprouve un fonctionnement des collectivités basé sur le stress et la mise en concurrence des agents.

Ces méthodes sont non seulement attentatoires au bien-être et à la dignité des collègues mais nuisibles également à l’efficacité du service public.

POINT DE REPÈRE

Quoi que certains en disent, la C.G.T est bien au cœur des réalités de l’économie actuelle fortement bouleversée par le numérique et la mondialisation. Les syndiqué-es CGT, au sein de sociétés telles Amazon, Mac Donald, Cdiscount (groupe Casino), la Fnac, se battent au quotidien, avec leurs collègues, dans leurs entreprises, pour la défense de leurs droits sociaux et l’obtention de meilleures conditions de travail, avec des victoires à leurs actifs.
Dans le secteur privé comme dans le public, le progrès social est possible à condition de se mobiliser tous ensemble !

FONCTIONNALITÉ

Contester sa fiche de poste…

Les magistrats de la Cour Administrative d'Appel de Marseille ont jugé qu'une fiche de poste peut être regardée comme révélant une décision lorsqu'elle affecte substantiellement les responsabilités de l'agent et sa situation administrative. En l'espèce, cette fiche est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux.

Dont acte ! Mais la CGT préfère pratiquer le dialogue et la négociation plutôt que de participer à engorger davantage nos tribunaux. Lors de réunions avec les représentants de la mairie de Nantes, nous avons déjà demandé un espace de dialogue démocratique, représentatif, transparent pour débattre des fiches de postes objet de contestations d'agents. Cet espace de dialogue, ce pourrait être la C.A.P. ou bien toute autre instance collégiale existante ou à créer. La CGT attend désormais l'arbitrage de la municipalité. A défaut, il restera toujours pour le cadre concerné l'arbitrage du juge administratif...

POINT DE REPÈRE

Les militants et représentants du personnel CGT assurent une permanence sur RDV du lundi au vendredi au local syndical, 16 rue du Moulin à Nantes, pour toute question sur vos droits à rémunération, carrière, conditions de travail, non-discrimination, mutation/mobilité, temps de travail… Le RDV est à prendre au 02.40.41.95.46 ou syndicatville-ufict.cgt@mairie-nantes.fr

QUIZZ

Qui a dit ?

"Il y a une guerre des classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre, et nous sommes en train de la gagner."

Warren Buffet, 2ème fortune mondiale, sur CNN en 2005

TRAVAILLEUR SOCIAL

Quel avenir ?

La société actuelle produit un grand nombre d'inégalités sociales. Des personnes se trouvent de plus en plus en situation précaire. La paupérisation s'accentue dangereusement.

Les travailleurs sociaux œuvrent dans ce contexte et pourtant la refonte des formations des travailleurs sociaux dans le cadre de l'annonce du nouveau plan gouvernemental renforce une orientation de ces métiers vers des missions purement techniques. Il est demandé aux professionnels du travail social d'appliquer des protocoles ou de mettre en œuvre des politiques publiques parfois au détriment même des personnes en difficultés.

Les travailleurs sociaux vivent des conditions de travail qui se dégradent de façon inquiétante :

- Suppressions de postes, non remplacements
- Manque d'effectifs
- Travail dans l'urgence
- Incessantes réorganisations de service
- Exigence d'une rentabilité quantitative (statistiques, tableaux, chiffres, listes d'usagers…)
- Diminution des moyens, manque de temps, réduction des aides financières, manque de logements, crise de l'emploi...
- Non considération de leurs qualifications et dépréciation de leur expertise avec comme exemple le classement des travailleurs sociaux en niveau 1 déclencheur du régime indemnitaire de fonction le plus bas. A ce titre une pétition CGT mairie de Nantes signée par 54 agents titulaires de ces diplômes a été remise à Madame le Maire en novembre 2015 pour demander leur classement en emploi de niveau 2.
- Des adjoints administratifs catégorie C sont désormais en charge d'assurer des missions de pré-diagnostics sociaux auprès d'une population particulièrement fragilisée sans reconnaissance salariale ou statutaire de ces agents.

Nous devons alerter sur cette perte de sens et d'autonomie pourtant essentielle au travail social et sur les conditions d'exercice des professionnels mises à mal par des restrictions financières drastiques.